



*Centre hospitalier Douglas 1981*

**Comité de sauvegarde du patrimoine bâti et naturel  
du quartier Desmarchais-Crawford de l'arrondissement Verdun**

**PRINTEMPS 2009**

Mémoire du CSP transmis à l'Agence de la  
santé et des services sociaux de Montréal

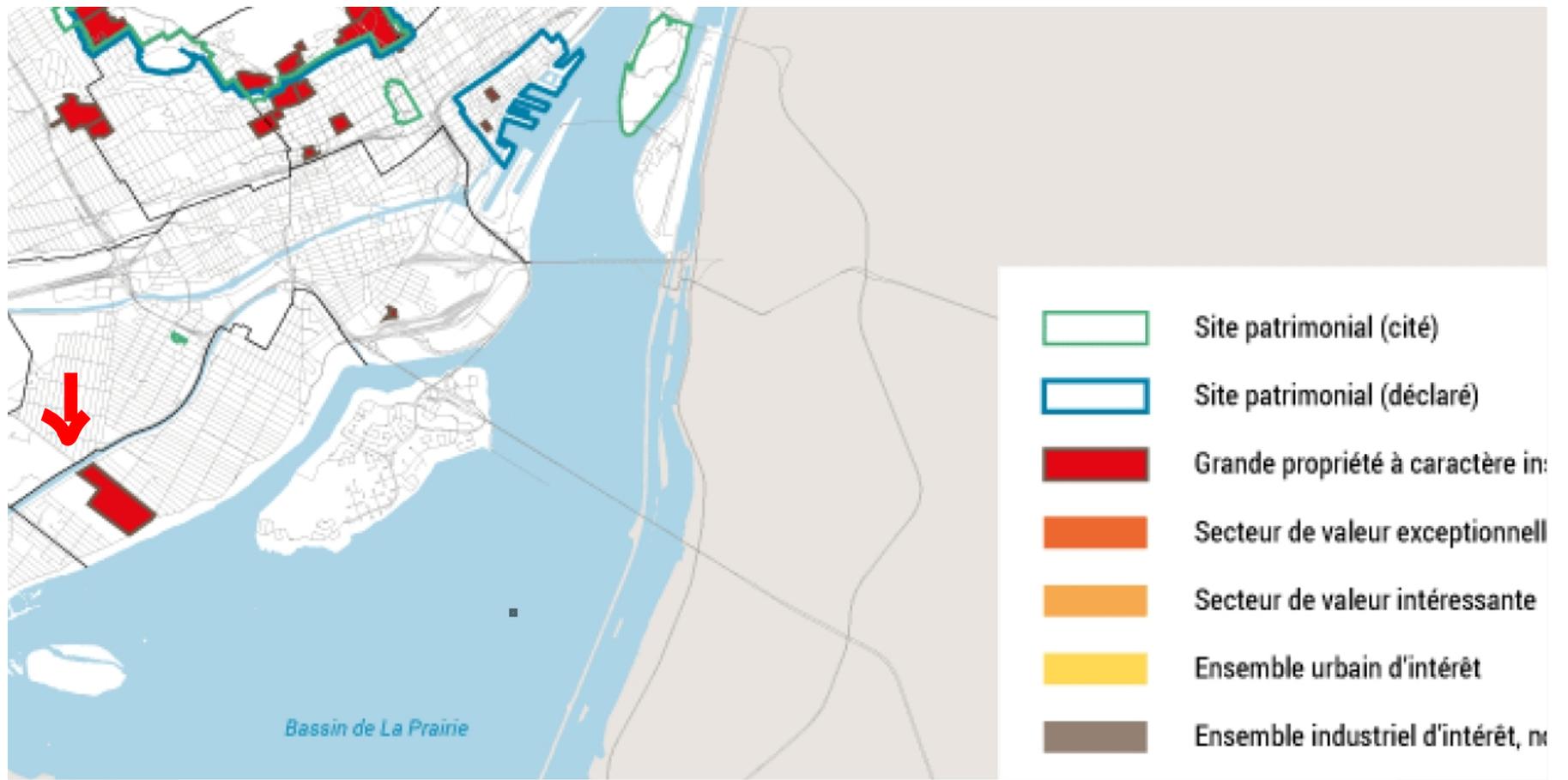


DÉLIMITÉ EN BLANC : LIMITES DE LA PROPRIÉTÉ DE L'INSTITUT EN SANTÉ MENTALE DOUGLAS

## Les orientations d'aménagement

- **Mettre en valeur les territoires d'intérêt**
  - Le patrimoine bâti et archéologique
  - Les territoires d'intérêt écologique
  - Les paysages
  - La Trame verte et bleue

**PAGE 23 DU PDF- SAD : Patrimoine bâti - les grandes propriétés à caractère institutionnel**



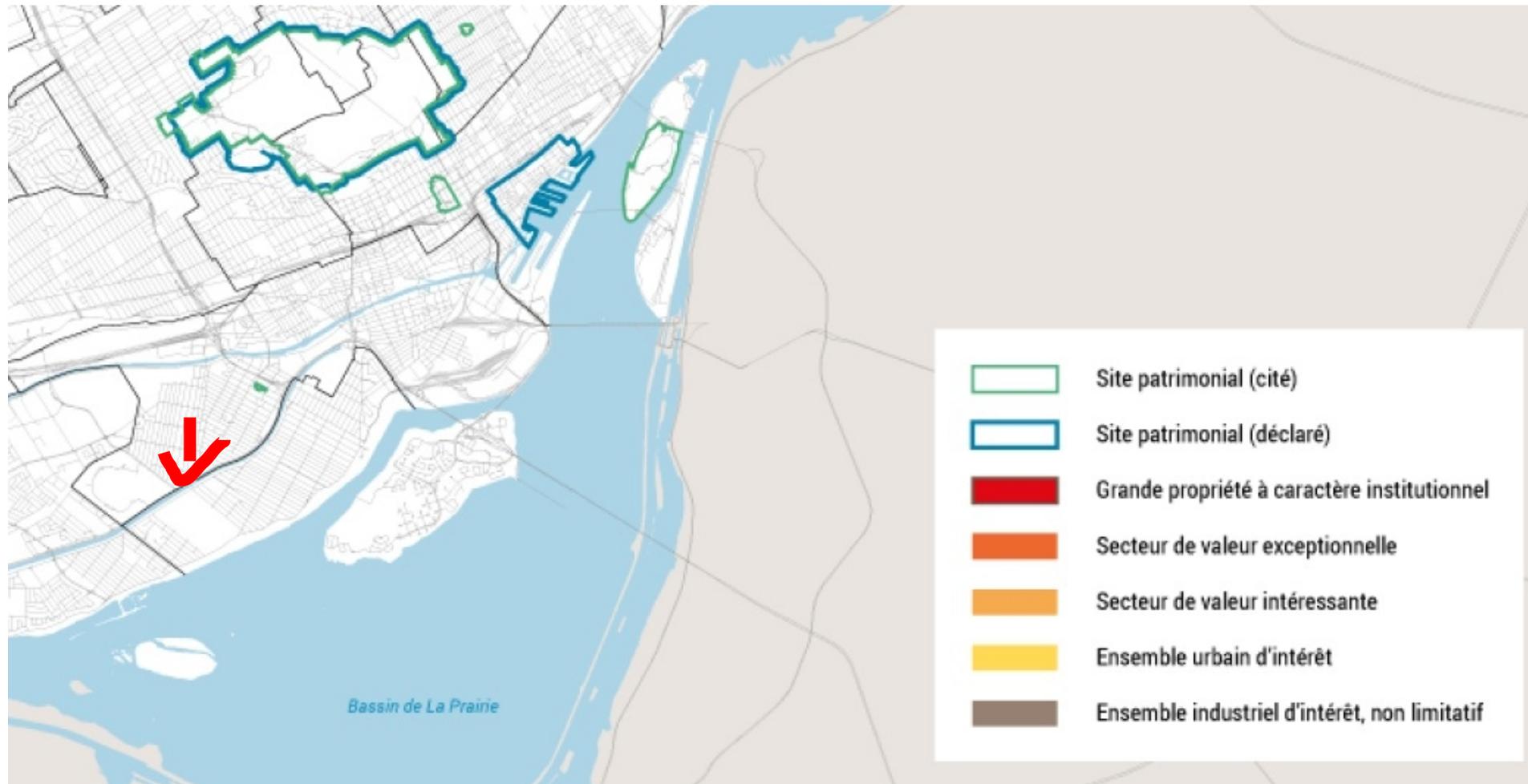
PAGE 23 DU PDF- SAD (AGRANDI pour Institut Douglas)



SUPERFICIE INSTITUTIONNEL DOUGLAS : LE ROUGE PLUS LE PROLONGEMENT EN BLANC VIDE

## PAGE 22 DU PDF- SAD – SITES PATRIMONIAUX CITÉS ET DÉCLARÉS

DEMANDE DE CITATION POUR TOUT L'INSTITUT EN SANTÉ MENTALE DOUGLAS DÉPOSÉE EN MARS 2010. AUCUNE ANALYSE DE LA VILLE DE MONTRÉAL CONNUE À DATE.



## **EXTRAIT MÉMOIRE DU CSP-VERDUN : CARACTÈRE EXCEPTIONNEL DU DOMAINE DOUGLAS**

Les dimensions relatives au caractère exceptionnel du Domaine Douglas et de son institution semblent avoir été complètement ignorées par la commission :

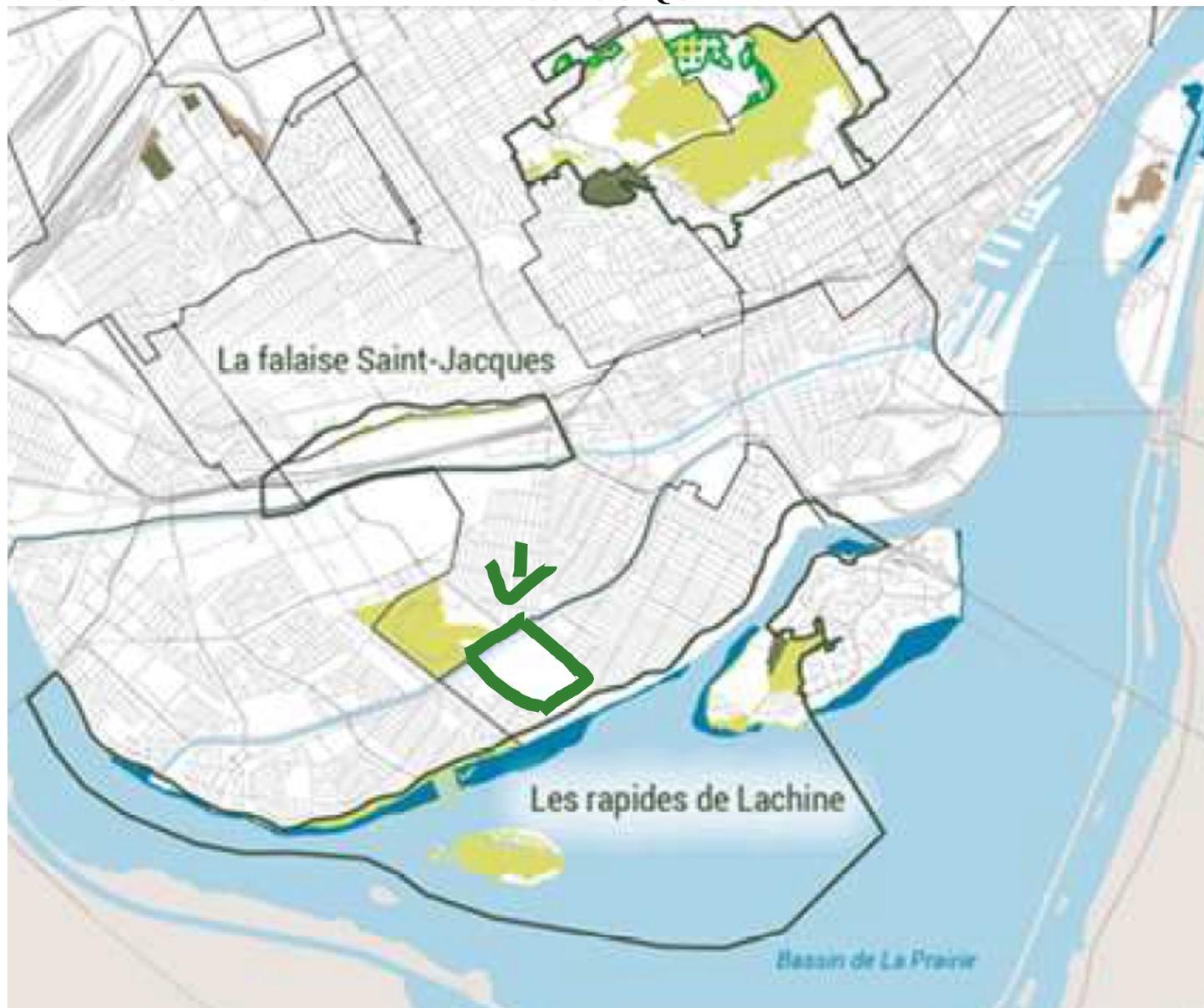
- Milieu naturel protégée ou en voie de l'être – **Aucune mesure proposée**
- Territoire d'intérêt écologique (voir étude de la biologiste Kim Marineau sur caractérisation des terrains du Douglas commandité par l'arrondissement de Verdun) – **Aucune mesure proposée**
- Paysage emblématique et identitaire – Le domaine Douglas un ensemble emblématique du Sud-Ouest de l'île et de la communauté anglophone qui offre un paysage bucolique unique dans une zone urbanisée fortement densifiée (Verdun : l'une des zones les plus denses au Canada) – **Aucune mesure proposée**
- Trame verte et bleu – Le Douglas fait le lien géographique, historique et écologique entre les rapides de Lachine, le bassin Laprairie et le Parc Angrignon – **Comment peut-on ignorer cela? Aucune indication en ce sens.**
- Conservation – **Une partie du Sud-Ouest du territoire du Douglas pourrait être désignée à cet effet.**
- Grand espace vert ou récréation – Terrains de Football disponibles pour le Cricket et l'Ultima (Frisbee), Événement annuel de ski de fond familial Parc Angrignon-Douglas-Parc des Rapides et les Jardins communautaires – **On ne mentionne pas les usages qui sont réellement fait du territoire.**
- Éventuel patrimoine archéologique du territoire du **Douglas à proximité de la maison Nivard-De Saint-Dizier, l'un principaux site archéologique de Montréal** – **aucune mention de la proximité avec le site.**

## P 24 DU PDF- SAD : LES SECTEURS DE VALEUR EXCEPTIONNELLE ET INTÉRESSANTE



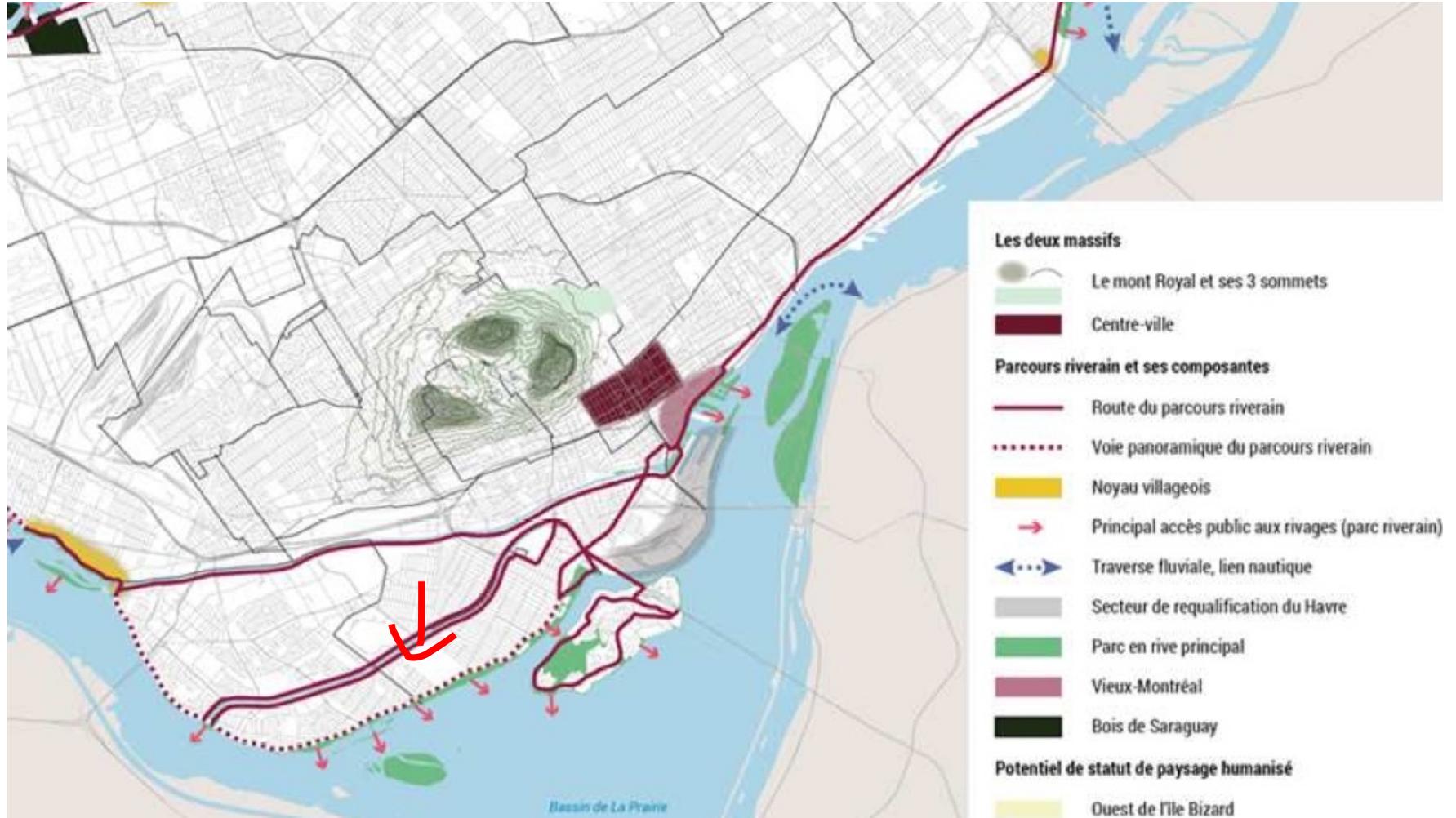
GRANDE PROPRIÉTÉ À CARACTÈRE INSTITUTIONNEL : SUPERFICIE DE DOUGLAS «ERRONÉE»

**PAGE 26 DU PDF SAD - INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE**



Aucun intérêt écologique pour l'Institut Douglas

## PAGE 27 DU PDF SAD - EMBLÉMATIQUE ET IDENTITAIRE



VUE PANORAMIQUE DU PARCOURS RIVERAIN plus  
ACCÈS PUBLIC AUX RIVAGES ( AUCUNE INDICATION POUR INSTITUT DOUGLAS ou Parc Angrignon)



## QUELQUES PHOTOS EXTRAITES DE LA DEMANDE DE CITATION



PAVILLON PRINCIPAL VUE ARRIÈRE



DOUGLAS HALL



ENTRÉE SECTEUR OUEST (avec aire de jeu et résidences).



PH 26-ENTRÉE AVEC AIRE DE JEU



PH27- VUE DU BOULEVARD LASALLE

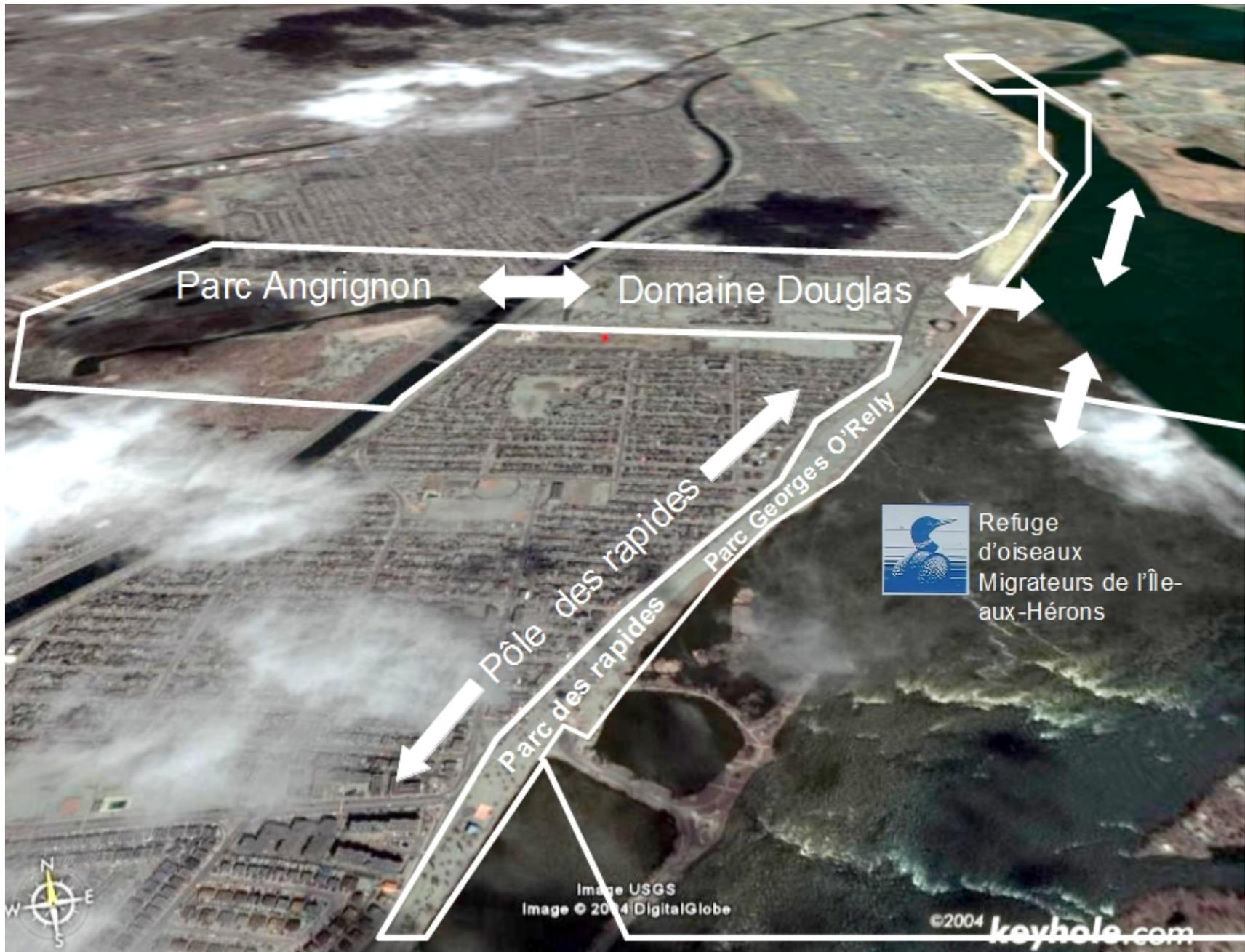


PH15 - VUE DU BOULEVARD LASALLE

**PAGE 28 DU PDF SAD -LA TRAME VERTE ET BLEUE**



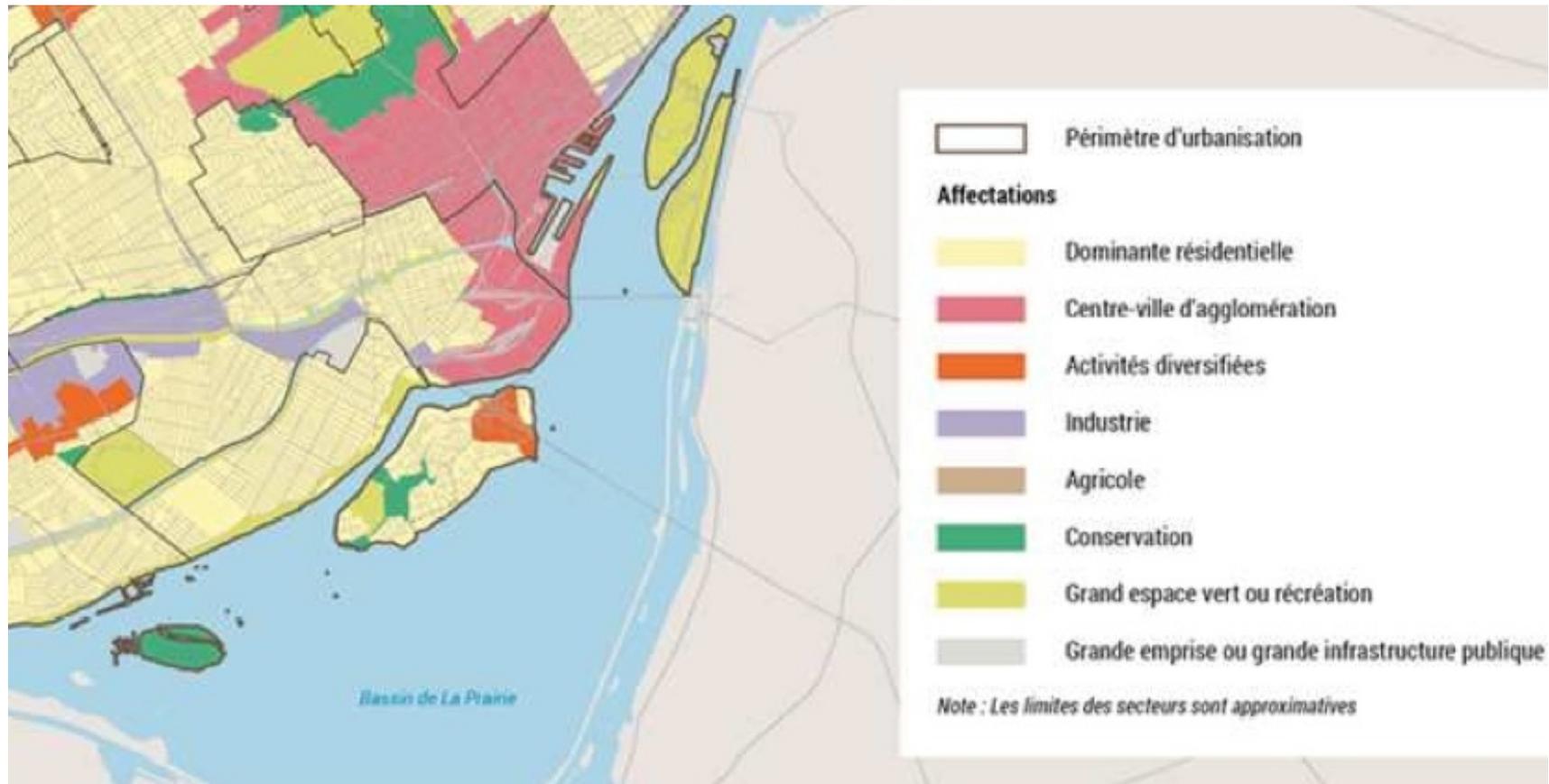
AUCUN PROJET DE TRAME VERTE ET BLEUE : DU PARC ANGRIGNON VERS LE FLEUVE EN PASSANT PAR DOUGLAS





RENARDEAUX

## PAGE 30 DU PDF SAD - LES GRANDES AFFECTATIONS





QUENOUILLES RUE LECLAIR



JARDIN COMMUNAUTAIRE ET BOISÉS-RUE LECLAIR